

Cette formation est éligible au CPF
Fiche RNCP : 37191

Demande d'habilitation en cours

BPJEPS SPÉCIALITÉ EDUCATEUR SPORTIF

MENTION MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

Voisins-le-Bretonneux (78)

Présentation

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention « Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous » est un diplôme professionnel de niveau 4.
Il est délivré par le Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Son objectif est de former aux métiers d'éducateur sportif polyvalent.

Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis. Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage.

Prérequis

- Être titulaire du PSC ou équivalent (pour l'entrée en formation) ;
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Satisfaire aux tests techniques (TEP) – composé d'un test navette « Luc Leger » et d'un test d'habilité motrice ;
- Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Durée

- **606 heures** de formation.
- **1071 heures** en situation pratique.

Dates de formations

- Du **2 novembre 2026 au 29 octobre 2027**.

Lieu

Centre de formation ifac Yvelines
31 avenue Duguay Trouin
78960 Voisins-le-Bretonneux

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **31 octobre 2026**.

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

Tarifs

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	7 900 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence ou le CNFPT pour les employeurs.
Coût de formation parcours partiels	• BC1 : 2 600 € • BC2 : 1 700 € • BC3 : 4 900 €

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.

Sélections

Les sélections sont misent en place conformément au décret n°2022-1426 du 10 novembre 2022 et de l'arrêté du 9 février 2023 du code du sport

1- Dépôt du dossier d'inscription complet + Tests d'Exigences Préalables

2- Epreuve écrite (2 heures) : rédaction, réflexion et analyse d'une situation. Question d'actualité.

3- Epreuve orale (30 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur les motivations du candidat à intégrer cette formation et ses expériences précédentes.

CONTACT

Mel MBALANDA
06 64 59 73 33
referent.sport@utidf.ifac.asso.fr

ifac-formation.fr

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif à vocation éducative, sociale et territoriale.

Date des épreuves de sélection :
Epreuves écrites et orales : 2 octobre, 16 octobre, 30 octobre 2026.
Horaires : 9h30.

Dates d'informations collectives

À Voisins-le-Bretonneux (31 avenue Duguay Trouin) à 17h :

1 octobre 2026 15 octobre 2026

29 octobre 2026

Alternance / Stage pratique

La formation se déroule en alternance : 3 jours de cours par semaine en moyenne + 2 jours par semaine et les vacances scolaires en situation professionnelle (calendrier précis fourni au moment de l'inscription aux informations collectives).

Objectifs

Le BPJEPS MAPST permet d'exercer le métier d'éducateur sportif polyvalent dans trois familles d'activités :

- activités physiques d'entretien corporel,
- activités physiques de pleine nature,
- activités physiques et jeux sportifs.

Il intervient auprès de différents publics : enfants, adolescents, adultes, séniors, public en situation de handicap.

Contenu de la formation

Le diplôme est obtenu par capitalisation de trois blocs de compétences. Un positionnement est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

BC 1 : Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du camps du sport ou de l'animation.

BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.

BC 3 : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer, des séances et des cycles de séances de découverte, d'inititation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

Situation d'évaluation certificative - Annexe 2 de l'arrêté du 9 novembre 2024 :

- **Bloc 1 :** Production d'une document écrit ; entretien avec les jurys
- **Bloc 2 :** Production d'un ou plusieurs supports personnels ; entretien avec les jurys
- **Bloc 3 :** Satisfaire aux prérequis des passages des épreuves ; mises en situations ; Production de plusieurs supports descriptifs de cycles et d'activités ; Entretiens avec les jurys

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.
Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr